

## **Conditions générales de vente de la société Bretagne Production International pour l'ensemble des services proposés dont video35.fr fait partie**

### **Généralités :**

Les présentes conditions générales de vente, concernent les relations contractuelles entre la société SARL Bretagne Production International, au capital de 15 000 €, immatriculée auprès du RCS de Rennes sous le numéro de SIRET 48901232800022, domiciliée au LIEU DIT LA TOUCHE MAUDAYAIS 35150 BOISTRUDAN représentée par Mr Ronan LIOT et son client.

Toute commande du client, qui peut être une personne physique ou morale, professionnel ou particulier, implique l'adhésion pleine et entière, sans réserves aux présentes conditions générales de vente que la société Bretagne Production International se réserve le droit de modifier à tout moment.

Bretagne Production International se réserve le droit de refuser d'exécuter toute prestation sur des films qui comporteraient des scènes ou représentations violentes et/ou choquantes de quelque manière que ce soit. Dans le cas où les vidéos ne seraient pas exploitables elles seraient renvoyées en port dû sans frais de visionnage. Si l'une des présentes conditions générales de vente se révélait être nulle au regard du droit applicable, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité des autres conditions. Bretagne Production International se fait un devoir de modifier ces conditions générales à tout moment, en cas de modification rendue nécessaire par un texte légal, d'évolution technologique ou dès lors qu'il serait nécessaire d'y intégrer de nouveaux services pour ses clients.

### **Prestations et services :**

Bretagne Production International exécute pour sa clientèle des prestations de réalisation de films (entreprise, institutionnel, reportage, clip publicitaire, vidéo de formation, spectacle...), de tournage vidéo, et des prestations de montage et transfert vidéo et photos. Les vidéos sont numérisées en format MPEG-2, MPEG-4 ou format DVD (dossier vidéo TS/audio TS) et les photos en format JPEG. Le client est invité à s'assurer de la compatibilité de son lecteur avant toute commande.

### **Engagement :**

Bretagne Production International accepte la commande dès réception du Bon de commande ou devis portant la mention « Bon pour réalisation », la date et la signature du client, accompagné de l'acompte si demandé. Le client est alors lié à Bretagne Production International mais dispose cependant du délai de rétractation légal. Il dispose également à tout moment d'un droit d'accès et de rectification de ces données.

Bretagne Production International s'engage à exécuter la prestation selon les indications du client, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique et/ou physique (météo, santé, accident, etc ....).

Si Bretagne Production International ne pouvait réaliser sa prestation, l'acompte serait intégralement rendu au client et aucune pénalité ne pourrait être réclamée par le client.

**Prix :**

En contrepartie de la prestation commandée, Bretagne Production International percevra le prix mentionné sur le devis ou facture. Pour une prestation de réalisation de film et/ou tournage vidéo, les échéances sont les suivantes:

-A la signature du Bon de commande ou devis : 30 %

-A l'acceptation de la première copie : le solde

Les dépassements de coûts entraînés par une modification du projet ou du calendrier initial demandée par le commanditaire, seront à la charge de celui-ci. En cas de force majeure (tempête, incendie, grève, accident...) entraînant l'impossibilité d'achever la production du film, les sommes déjà versées à Bretagne Production International ne seront pas remboursées.

Bretagne Production International est assujettie à la T.V.A au taux de 20%. L'ensemble des prix sont indiqués HT.

Pour une prestation de réalisation de film et/ou tournage vidéo, Bretagne Production International se déplace dans un périmètre de 1 000 kms selon un tarif prenant en charge le déplacement, les frais de restauration et l'hébergement de ses équipes.

**Modalités de paiement :**

Le paiement des produits commandés s'effectue par chèque bancaire à l'ordre de Bretagne Production International et par virement bancaire.

Taux des pénalités exigibles à compter du jour suivant la date d'échéance en l'absence de paiement : 3 fois le taux d'intérêt légal, majorées d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Aucun escompte pour paiement anticipé.

**Livraison et délai :**

Les livraisons sont envoyées par internet et accessible au téléchargement pendant 15 jours. La vidéo peut-également être retrouvée et partagée depuis le compte vimeo.com de Bretagne Production International. Bretagne Production International conserve une copie de chacune de ses réalisations pendant 30 jours, permettant en cas de perte ou dégradations de réaliser une copie, au tarif d'une copie de DVD en vigueur. Les délais sont indiqués de bonne foi et à titre indicatif. Les dépassements de délai ne peuvent pas faire l'objet de dommages et intérêts, de retenus ni d'annulation des commandes en cours.

**Droit à l'image :**

Le client s'engage à informer ses figurants et/ou participants sur le fait qu'ils seront filmés sans qu'ils ne demandent de droit à l'image. Si toutefois, certaines personnes ne souhaitaient absolument pas être filmées, le client s'engage à en informer au plus vite la société Bretagne Production International. Il est toutefois préférable de leur faire signer une autorisation afin que leur image puisse être utilisée dans le cadre du film et de sa diffusion sur tous supports. Pour les mineurs, l'autorisation doit être signée par les parents ou le représentant légal.

**Conservation des rushes:**

Les rushes et/ou photos seront gardés 1 an après la livraison du projet. Durant ce délai, le client peut demander à Bretagne Production International un devis pour la conservation des rushes sur la période de son choix. Les rushes restent la propriété exclusive de Bretagne Production International. Sur demande du client, Bretagne Production International peut céder l'utilisation des rushes moyennant des frais, dans les tarifs de l'année en cours. Droit de reproduction : Selon le code L 335 1-4 de la propriété intellectuelle, le droit de reproduction libre des DVD est interdit. Toute duplication ou réutilisation des images et des films hors du cadre et du délai préalablement défini entre le client et Bretagne Production International doit faire l'objet d'une nouvelle demande et d'un nouveau contrat convenu de gré à gré. Bretagne Production International se donne le droit d'utiliser les images filmées lors de la prestation. Bretagne Production International se donne le droit de diffuser les films réalisés ou des extraits de films sur ses sites internet [www.bretagneproduction.com](http://www.bretagneproduction.com) [www.video35.fr](http://www.video35.fr) et tout autres sites web de sa propriété, ainsi que via des plateformes vidéos. En cas de refus de la part du client, ce dernier doit adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à Bretagne Production International motivant son refus de diffusion. La diffusion des images est seulement à but promotionnel, publicitaire et non lucratif.

**Responsabilités et réclamations :**

La responsabilité de Bretagne Production International, en cas de perte ou de détérioration des supports qui lui sont confiés, est limitée au remboursement des supports vierges. Pour toute remise de médias, le client aura pris le soin de réaliser une copie. Le client déclare expressément être propriétaire des droits d'auteur, de diffusion et de reproduction sur les médias ou, le cas échéant, avoir obtenu toute autorisation écrite nécessaire à la reproduction et diffusion de ces médias. Toute réclamation se fera par courrier recommandé avec accusé de réception dans les sept jours calendaires.

**Délai de rétractation :**

Le client bénéficie d'un délai de sept (7) jours calendaires à compter de la date de signature du Bon de commande pour annuler sa commande. Toute annulation de commande devra se faire par courrier en recommandé avec accusé de réception, la date de première présentation de la LRAR devant s'inscrire dans le délai des sept (7) jours de réflexion. En cas d'exercice du droit de rétractation, Bretagne Production International s'engage à rembourser au consommateur les sommes versées hors frais de port dans un délai maximum de trente (30) jours.

**Litiges :**

Les présentes conditions générales de ventes sont régies exclusivement par la loi française. Le tribunal de commerce de Romans est seul compétent en cas de litige ou différent le concernant.